

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 016-211600648-20241126-202467-DE

SLOW

MAIRIE de BRIGUEUIL  
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12  
Procurations : 01  
Votants : 13

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2024

Pour : 13 Contre : 00  
Abst./Blancs/Nuls : 00

**PRESENTS** : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., FREMERY Cl., COUTANT M., LAVAUZELLE I., TERNET C. .

**ABSENTS** : JOULIA G. (excusé), GUENE F. .

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

**Affiché le : 27 novembre 2024** M. JOULIA Guillaume a donné procuration à Mme GROS Bernadette.

**OBJET : Cantine scolaire - Tarifs des repas au 01<sup>er</sup> janvier 2025**

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des repas pris à la cantine scolaire sont les suivants :

- ⇒ Enfants = 3, 90 €
- ⇒ Adultes = 7, 00 €

Depuis le 06 janvier 2024, date d'entrée en vigueur du nouveau marché, les repas sont fabriqués et livrés en liaison froide par la société ELIOR RESTAURATION FRANCE.

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs 2024 avaient dû être fortement majorés car, en raison de l'inflation, le prix des repas fabriqués et livrés par le prestataire avait subi une forte augmentation.

Il propose de ne pas modifier les tarifs pour l'année 2025 et sollicite l'avis du conseil municipal.

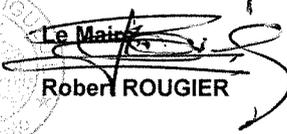
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- à l'unanimité, par vote à main levée,

- décide de conserver, en 2025, le tarif « repas enfants d'âge scolaire », ainsi que le tarif « repas adultes », soit, à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2025 :

- repas enfants d'âge scolaire = 3, 90 €
- repas adultes = 7, 00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.  
A BRIGUEUIL le 27 novembre 2024

  
Le Maire  
Robert ROUGIER